

## Les dernières volontés d'Ernest Louis MAILLET - Clelles

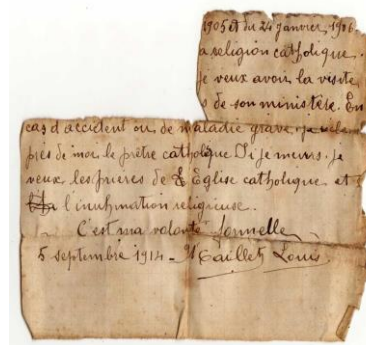


**Ernest Louis Jules MAILLET** est né à Clelles le 13/08/1894 (classe 1914, matricule 1520 - soldat au 22<sup>e</sup> Rég. Infanterie, « Mort pour la France » le 18/08/1916 à La Laufée (Meuse) - « tué à l'ennemi » Acte n°13 du 19/10/1916 dans le registre de Clelles

**Ernest Louis MAILLET** (Ernest Maillet sur le monument de Clelles, mais Louis sur les correspondances, fils de Louis – ne pas confondre avec son cousin Louis Ernest, né en 1891, fils de Frédéric)

Ernest écrit ses dernières volontés les 5 et 6 septembre 1914... petits papiers pliés conservés dans un petit porte-monnaie avec sa plaque d'identification, une petite médaille religieuse et deux bagues en aluminium sans doute fabriquées au front.

→ Première version du 5 septembre 1914



« Mes volontés en cas de.....

Au nom de la liberté d.....

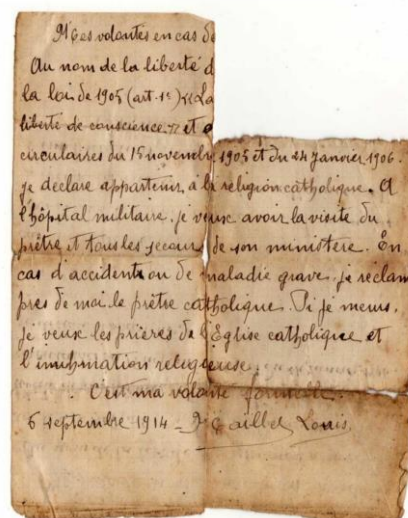
la loi de 1905 (art.1<sup>er</sup>) « La ..... liberté de conscience » et .....

circulaires du 15 novembre 1905 et du 24 janvier 1906.

Je déclare appartenir à la religion catholique. A l'hôpital militaire, je veux avoir la visite du prêtre et tous les secours de son ministère. En cas d'accident ou de maladie grave, je réclame près de moi le prêtre catholique. Si je meurs, je veux les prières de l'Église catholique et l'inhumation religieuse.

C'est ma volonté formelle.

6 septembre 1914 – Maillet Louis »



[Documents prêtés par Marie-Jeanne PARRON – Clelles]